



Communiqué de presse

Le 18 novembre 2013

Un collégien grièvement blessé ce matin en Vendée : le préfet appelle l'ensemble des usagers de la route à la prudence

Alors qu'il faisait encore nuit, un collégien âgé de 11 ans a été grièvement blessé ce matin sur la commune de l'Île d'Olonne. L'adolescent se dirigeait à pied vers le point de rassemblement où le car de ramassage scolaire s'arrête chaque matin, pour emmener les enfants dans les établissements scolaires. Il a été transporté par hélicoptère au centre hospitalier de la ville d'Angers.

Face à cet accident qui aurait pu être évité, le préfet de la Vendée appelle en ce début d'hiver, l'ensemble des usagers de la route à la prudence, et particulièrement les usagers les plus vulnérables (piétons, cyclistes, deux-roues motorisés...) sur la nécessité de redoubler de vigilance en cette période d'obscurité accrue aux heures de pointe.

En effet, de manière générale, aux abords et aux centres des villes, aux heures critiques, l'éclairage des véhicules et des lampadaires ne suffit pas toujours à bien voir les piétons qui traversent. D'où la nécessité pour les piétons de porter des vêtements clairs ou comme pour les cyclistes la nuit, un gilet de sécurité rétro-réfléchissant. Les automobilistes doivent également redoubler de vigilance en réduisant leur vitesse.

Le préfet de la Vendée rappelle que 28 personnes ont trouvé la mort sur les routes depuis le début de l'année sur le département dont 14 jeunes de moins de 25 ans. La sécurité sur la route dépend de la mobilisation et de la prudence de tous les usagers de la route.

